



---

**Présidence : Roumanie**

315ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 11 janvier 2001

Ouverture : 10 heures  
Suspension : 13 h 05  
Reprise : 15 h 05  
Clôture : 17 heures

2. Président : M. L. Bota  
M. T. Chebeleu

Le Président a souhaité la bienvenue à M. M. Mujezinovic, nouveau Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'OSCE.

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRESIDENT EN EXERCICE

Président en exercice (CIO.GAL/3/01/Corr.1), Suède-Union européenne (également au nom de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/6/01), Fédération de Russie, République tchèque (également au nom de la Hongrie, de la Pologne et de la Slovaquie), Saint-Siège (PC.DEL/4/01), Arménie, Etats-Unis d'Amérique, Bulgarie (PC.DEL/9/01), Suisse, Norvège, Géorgie (également au nom de la l'Azerbaïdjan, de l'Ouzbékistan et de l'Ukraine), Albanie, Moldavie (PC.DEL/5/01), Canada, Portugal, ex-République yougoslave de Macédoine, Kazakhstan (PC.DEL/17/01), Croatie, Turkménistan, Biélorussie, Autriche, Président

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Situation de la télévision publique dans la République tchèque et des médias en Biélorussie* : Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/1/01), République tchèque, Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/14/01), Biélorussie

- b) *Amnistie présidentielle au Turkménistan* : Président, Canada, Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/8/01), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/16/01), Turkménistan
- c) *Retrait des troupes et des armements de la Fédération de Russie du territoire de la Géorgie et de la Moldavie* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/15/01), Fédération de Russie, Géorgie

Point 3 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE AU KOSOVO

Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo, Etats-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Slovaquie, Fédération de Russie, Suède - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/12/01), Albanie, Norvège, Yougoslavie, Canada, Président

Point 4 de l'ordre du jour : EXPOSE DU DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/13/01), Suisse, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Canada, Turquie, Président

Point 5 de l'ordre du jour : DECISIONS SUR LA CREATION DE LA MISSION DE L'OSCE EN REPUBLIQUE FEDERALE DE YUGOSLAVIE ET SUR LE BUDGET DE LA MISSION DE L'OSCE EN REPUBLIQUE FEDERALE DE YUGOSLAVIE

- a) **Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 401 (PC.DEC/401) sur la création de la Mission de l'OSCE en République fédérale de Yougoslavie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Discussion au titre du point 5 b) de l'ordre du jour

- b) **Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 402 (PC.DEC/402) sur le budget de la Mission de l'OSCE en République fédérale de Yougoslavie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Président, Fédération de Russie (déclaration interprétative, voir l'annexe), Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/7/01), Yougoslavie

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Constitution de la Mission de l'OSCE en République fédérale de Yougoslavie (SEC.GAL/2/01)* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- b) *Situation de sécurité en Géorgie* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- c) *Munitions à l'uranium appauvri* : Directeur du Centre de prévention des conflits, Suisse
- d) *Postes vacants à l'OSCE* : Directeur du Centre de prévention des conflits,
- e) *Mise en place du système REACT* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- f) *Centre d'opérations* : Directeur du Centre de prévention des conflits, Président

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 18 janvier 2001 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.JOUR/315  
11 janvier 2001  
Annexe

FRANÇAIS  
Original : RUSSE

---

**315ème séance plénière**

PC Journal No 315, point 5 b) de l'ordre du jour

Déclaration interprétative au titre du paragraphe 79 (chapitre 6)  
des recommandations finales des consultations de Helsinki

Par la délégation de la Fédération de Russie :

« En appuyant aujourd'hui l'adoption par le Conseil permanent des décisions sur le mandat et le budget de la Mission de l'OSCE dans la République fédérale de Yougoslavie, la Fédération de Russie s'est laissée guider par l'objectif de fournir, dans les meilleurs délais, à la République fédérale de Yougoslavie une assistance en matière d'édification d'une société démocratique, en tenant compte de l'avis de la partie yougoslave. Fidèle à sa position de principe concernant le renforcement du contrôle exercé sur l'activité financière des différentes structures de l'OSCE, y compris ses missions sur le terrain, la Fédération de Russie compte que le Secrétaire général présentera au Conseil permanent d'ici le 1er avril 2001 un rapport sur l'application des recommandations formulées dans le rapport des vérificateurs extérieurs des comptes pour 1999, y compris les résultats des investigations concernant les dépenses de la Mission de vérification au Kosovo. S'il n'est pas tenu compte de l'expérience de la Mission de vérification au Kosovo, il sera difficile d'organiser le travail visant à assurer le bon fonctionnement de la nouvelle mission.

La Fédération de Russie demande que la présente déclaration soit jointe en annexe au journal de la séance. »